Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Mir wëllen iech ons Heemecht weisen,

ayant son siège social à l'adresse 12, rue du Puits | L-2355 Luxembourg,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F10577

(à biffer si non applicable), représentée par Serge Tonnar, président,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Serge Tonnar	Nom:	
Fonction:	Président	Fonction:	
Date:	14.10.2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture